

Cote du document: EB/113
Date: 25 février 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent treizième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-10	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration	11-122	3-19
A. Adoption de l'ordre du jour	11-12	3
B. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF	13-29	3-6
C. Rapport de situation sur les mesures et le plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA	30-34	6
D. Évaluation	35-47	6-8
E. Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	48-63	8-10
F. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays	64-66	10-11
G. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA	67-72	11-12
H. Ressources disponibles pour engagement	73-74	12
I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	75-83	13-15
J. Questions financières	84-100	15-17
K. Mécanisme mondial de la Convention des NationsUnies sur la lutte contre la désertification	101-103	17
L. Trente-huitième session du Conseil des gouverneurs	104-109	17-18
M. Questions diverses	110-117	18
N. Clôture de la session	118-122	19
IV. Documents présentés pour information	123	20
V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		20
Annexes		
I. Délégations à la cent treizième session du Conseil d'administration		21
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent treizième session		35
III. Ordre du jour		39

Procès-verbal de la cent treizième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent treizième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 15 et 16 décembre 2014. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la session et souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration aux représentants nouvellement accrédités de l'Argentine, de la Belgique, de l'Inde et du Portugal, ainsi qu'à tous les autres délégués et observateurs qui assistent pour la première fois au Conseil et à ceux qui y assistent depuis la salle d'écoute.
4. Le Président rappelle les principaux résultats de la session de septembre du Conseil d'administration, et présente un bref compte rendu des voyages officiels récemment effectués, par lui-même et par les membres de la haute direction ainsi que par le président externe de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), afin de visiter des projets du FIDA et de renforcer les relations avec les pays donateurs et les bénéficiaires, dans le contexte de la Consultation en cours sur FIDA10. Le Président cite les faits marquants suivants:
 - a) la mission qu'il a effectuée afin d'assister à l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 septembre à New York, où le FIDA a entrepris un travail notable de sensibilisation, a organisé un dîner des "Amis du FIDA" auquel ont pris part un grand nombre de personnes, a signé un mémorandum d'accord avec Intel Corporation et a reçu de différents acteurs privés des manifestations d'intérêt en vue d'un renforcement de la collaboration;
 - b) la participation du FIDA au Sommet sur le climat organisé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), événement qui a donné l'occasion d'illustrer le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) ainsi que les travaux menés par le FIDA en matière climatique, au sens large;
 - c) les missions effectuées au Danemark et aux Pays-Bas dans le cadre des activités de sensibilisation sur FIDA10, ainsi qu'une mission aux Émirats arabes unis pour rencontrer des fonctionnaires gouvernementaux dans le cadre des efforts déployés par le FIDA afin de resserrer le dialogue avec la Liste B;
 - d) sa participation à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international/Groupe de la Banque mondiale et l'accueil d'une réunion de haut niveau sur le thème "Investir dans la transformation du monde rural", à Washington;
 - e) une visite fructueuse à la Fondation Bill et Melinda Gates, à Seattle (Washington), et un discours inaugural prononcé cette année à l'occasion du World Food Prize, à Des Moines (Iowa);
 - f) une mission au Danemark, effectuée les 19 et 20 octobre pour discuter de thèmes en lien avec FIDA10, suivie d'une visite de terrain au Rwanda le 22 octobre, où le gouvernement s'est vivement félicité de l'engagement du FIDA, synonyme de transformation, dans le pays;

- g) une mission en Éthiopie durant laquelle le Président a prononcé un discours général à l'occasion du 40^e anniversaire de l'International Livestock Research Institute; et
 - h) des discours liminaires prononcés à Johannesburg (Afrique du Sud) lors du lancement du Programme scientifique pour l'agriculture en Afrique, suite à l'invitation lancée par le Forum pour la recherche agricole en Afrique, et lors de la conférence sur le thème "Sécurité alimentaire, cartographie des risques et renforcement de la résilience" qui s'est tenue à l'Institut royal des affaires internationales, à Chatham House (Londres).
5. S'agissant de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, le Président informe les membres que le Groupe consultatif de haut niveau s'est récemment réuni et a confirmé les priorités sur lesquelles sera centrée en 2015 la collaboration dans les domaines relatifs à la programmation, aux politiques et à l'administration. La prochaine réunion du Groupe consultatif de haut niveau devrait se tenir au FIDA en mars 2015.
 6. Le Président informe le Conseil que la deuxième conférence internationale sur la nutrition a attiré l'attention sur le problème trop souvent négligé qu'est la nutrition. La réunion, qui a rassemblé les institutions ayant leur siège à Rome et d'autres organismes des Nations Unies, a été l'occasion de mettre l'accent sur des aspects cruciaux pour le bien-être des communautés rurales, qui sont des producteurs vivriers. Des discussions sont en cours au sein du système des Nations Unies sur la question de savoir quelle est la meilleure stratégie de gestion des questions relatives à la nutrition, et le FIDA est disposé à prêter son plein appui dans ce domaine.
 7. La direction se félicite du fait que les membres du Conseil aient approuvé, par le biais d'un vote par correspondance, un don de 3 millions d'USD en faveur du Programme alimentaire mondial. Il s'agit là de la contribution du FIDA à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest à la suite de la flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.
 8. Sur la question de la sélectivité dans le choix des thèmes et des pays, la direction rappelle que, alors que la question du choix des pays mérite attention, le FIDA adopte déjà une approche très ciblée s'agissant des interventions thématiques. Cela est dû à la nature de son mandat, précis et bien défini, et à l'interaction du Fonds avec les gouvernements bénéficiaires, qui doivent continuer à avoir la possibilité de donner des orientations au FIDA. Notant le lien existant entre la sélectivité dans le choix des pays et les discussions en cours tenues dans le cadre de la Consultation sur FIDA10 sur tout un ensemble de questions relatives au cadre général d'emprunt pour le FIDA, au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et à l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire (PRI), le Président propose d'inscrire ce thème à l'ordre du jour de la session d'avril du Conseil d'administration.
 9. Concernant le cadre général d'emprunt, le Président précise que ce thème a été abordé lors de réunions informelles du Comité d'audit ainsi qu'à l'occasion d'un récent séminaire, informel lui aussi. Il remercie les membres du Comité d'audit et du Conseil d'administration pour leur contribution au document, qui sera présenté au Conseil d'administration, pour approbation, en avril 2015.
 10. Le Président souhaite officiellement la bienvenue à Mme Josefina Stubbs, Vice-Présidente adjointe, Département de la stratégie et des savoirs (SKD); à M. Gerard Sanders, Conseiller juridique; et à M. Oscar Garcia, Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), qui assistent pour la première fois au Conseil d'administration.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration prend note du calendrier de travail, tel qu'il figure dans le document EB 2014/113/R.1/Add.1, et adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2014/113/R.1 et modifié comme suit:

Suppression de la proposition relative au Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha, en Inde.

12. Le Conseil d'administration est informé que cette proposition de programme a été supprimée de l'ordre du jour pour laisser davantage de temps à l'examen, par les gouvernements, et à la conclusion des négociations formelles, et qu'elle sera présentée à une prochaine session du Conseil.

B. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFFP (point 3 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration examine le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015, le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et le plan indicatif pour 2016-2017 d'IOE, et les rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFFP (document EB 2014/113/R.2), ainsi que le rapport du Comité d'audit y afférent (document EB 2014/113/R.3).
14. Le Conseil d'administration prend note des résumés des examens entrepris par les Comités d'audit et de l'évaluation, et exprime son appui à un programme de prêts et dons de 1,21 milliard d'USD en 2015, se traduisant, pour FIDA9, par un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD.
15. Les membres notent que le programme de prêts et dons 2015 est supérieur de 30% à celui de 2013 et 2014, et demandent qu'il leur soit assuré que la qualité des prêts et des dons se maintiendra et que les risques financiers seront dûment pris en considération. La direction assure aux membres que, bien qu'une certaine concentration se produise normalement en fin de programme, une partie de l'augmentation est due au report, par les gouvernements concernés, de deux importants projets. La direction indique que la capacité du FIDA répond pleinement aux besoins de la réalisation du programme de prêts et dons, que des mesures de contrôle de la qualité sont en place pour garantir le maintien de la qualité des projets à un niveau élevé, et que la gestion des risques sera assurée de manière appropriée. Des efforts seront aussi déployés pour tenter de compenser la tendance à la baisse du programme de prêts et dons au cours de la première année d'un cycle de reconstitution des ressources.
16. Quelques préoccupations sont exprimées à propos de la baisse des niveaux prévus de cofinancement, et de son impact potentiel sur le nombre de personnes que le FIDA pourra extraire de la pauvreté. La direction indique que la baisse des niveaux de cofinancement intervient principalement dans les pays à faible revenu du fait d'une réduction du volume de l'aide étrangère, tandis que l'on observe, dans les PRI, une légère augmentation du cofinancement tant national qu'international. La direction assure au Conseil qu'elle s'attache à faire en sorte d'obtenir les niveaux les plus élevés possibles de cofinancement.
17. L'inclusion d'une section sur l'égalité entre les sexes est saluée, et la direction fait part de son intention de continuer à améliorer la méthodologie connexe pour une

budgetisation axée sur la problématique hommes-femmes, et à explorer la possibilité d'inclure une comparaison entre le FIDA et d'autres institutions financières internationales (IFI) dans ce domaine.

18. Tout en reconnaissant les efforts accomplis pour limiter l'augmentation du budget administratif, la Liste A note qu'elle préférerait voir, pour les budgets proposés tant par le FIDA que par IOE, une croissance nominale plus proche de zéro. Un autre membre souligne la nécessité de fournir suffisamment de ressources pour permettre à l'institution de remplir sa mission au mieux de sa capacité.
19. Le Conseil demande des informations complémentaires à propos des gains d'efficacité attendus des investissements découlant de l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance (ENI-E). Les mesures actuellement en cours d'exécution comprennent des efforts visant à améliorer les gains d'efficacité par le biais d'une révision des procédures actuelles et de la mise en œuvre de nouveaux processus d'automatisation, ainsi qu'un financement à l'appui du processus de décentralisation. Ces mesures devraient, selon les prévisions, permettre des économies annuelles de 500 000 USD dans un délai de quatre à cinq ans, et il sera rendu compte de leur mise en œuvre dans le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA). La direction précise qu'entre 2010 et 2013 des économies ont été réalisées à hauteur de 6 millions d'USD grâce à des gains d'efficacité liés, entre autres, aux activités de changement et de réforme, à l'automatisation et aux initiatives en rapport avec la gouvernance. L'un des membres déclare qu'il convient de trouver un juste équilibre entre la nécessité de réaliser des économies et la mission du FIDA. Par ailleurs, il est précisé que les futures incidences budgétaires dépendront de la réussite dans l'exécution et le progrès des divers projets.
20. En réponse à une interrogation relative au rendement des placements du FIDA, la direction indique que la projection de 1% de perte précédemment formulée pour 2014 a été révisée, étant donné que l'augmentation attendue des taux d'intérêt ne s'est pas concrétisée. Selon les projections, la performance effective des placements du FIDA devrait se traduire par un rendement positif d'environ 2,5%.
21. Les membres rappellent le débat sur la méthodologie pour la détermination des taux d'inflation et de change, qui a eu pour cadre la cent trente-quatrième réunion du Comité d'audit, et la décision de la direction d'élaborer une méthodologie robuste. La direction indique qu'elle utilise actuellement un taux de change moyen sur neuf mois, tandis que des IFI comparables utilisent une moyenne de 12 mois. Un travail a été entrepris dans le cadre de l'examen, par le système des Nations Unies, des taux d'inflation et de change, en vue de soumettre à l'examen du Comité d'audit, à sa réunion de juillet de l'an prochain, un document qui pourrait éclairer la préparation du programme de travail et budget pour 2016. Plusieurs membres invitent aussi instamment le FIDA à entreprendre un réexamen de sa politique d'utilisation des crédits reportés.
22. Notant que le financement du personnel remplissant des fonctions de base devrait relever du budget ordinaire et non des fonds supplémentaires, la direction assure au Conseil qu'une évaluation a été réalisée par le biais d'un audit des postes du FIDA, entrepris dans le contexte de l'exercice 2010 de planification stratégique pour le personnel, et que seuls quatre postes correspondant à des fonctions de base restent encore à convertir. Cet exercice a été réalisé sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des ressources supplémentaires, et les contrats dont sont titulaires les agents recrutés grâce aux fonds supplémentaires viennent à échéance en même temps que les fonds qui financent leurs postes. Des informations complémentaires sont aussi fournies sur les gains d'efficacité résultant de l'affectation de fonctionnaires du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources comme fonctionnaires de liaison pour des régions spécifiques.

23. S'agissant du SAFF, les représentants demandent des informations sur l'impact potentiel du prêt de la banque de développement KfW sur les allocations par pays. La direction indique que le prêt de KfW financera des programmes prévus dans le programme de prêts et dons agréé, conformément aux allocations SAFF aux pays concernés. La direction indique en outre qu'elle utilisera en 2015, dans toute la mesure du possible, les fonds provenant du prêt de KfW pour répondre aux demandes de prêts à des conditions ordinaires au titre de FIDA9, permettant ainsi d'utiliser les ressources ordinaires pour les prêts à des conditions particulièrement favorables.
24. Un autre membre demande des précisions quant à la limite supérieure de la note de performance du secteur rural et à la structure d'incitations associée à la notation. La direction donne des éclaircissements sur le système de notation et indique que cette note a une incidence sur les allocations de ressources et qu'elle permet d'élargir le champ du débat sur les politiques.
25. S'agissant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), un membre encourage le FIDA à utiliser dans toute la mesure du possible le fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la réduction de la dette. La direction indique que, en exécution de la décision prise par le Conseil d'administration, le fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la réduction de la dette finance 66% de cette réduction, tandis que le FIDA finance les 34% restants sur ses ressources internes.
26. À propos du programme de travail et budget d'IOE, les membres se félicitent du budget axé sur les résultats proposé et des indicateurs clés de performance plus précis utilisés dans le cadre de mesure des résultats, et notamment de l'introduction de mesures de l'efficacité.
27. En réponse à une demande visant l'achèvement de l'évaluation du SAFF au niveau de l'institution en 2015 plutôt qu'au début de 2016, IOE indique que cela poserait un problème compte tenu de la complexité du thème à l'examen et de la nécessité de veiller à la réalisation d'une évaluation approfondie reposant sur des données factuelles; il étudiera toutefois cette demande. IOE indique en outre qu'il renforce actuellement sa collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et organisations internationales en vue de conduire davantage d'évaluations conjointes. IOE a par ailleurs entrepris une révision de son Manuel de l'évaluation qui débouchera sur un renforcement des méthodologies pour de meilleures évaluations et qui contribuera à rationaliser l'évaluation et les processus administratifs internes. Enfin, IOE précise que son budget annuel et le budget administratif du FIDA sont établis indépendamment l'un de l'autre, conformément à la politique en matière d'évaluation (2011).
28. En conclusion, le Conseil approuve:
- a) le programme de travail du FIDA pour 2015, d'un montant de 793 millions de DTS (soit 1,210 milliard d'USD), englobant un programme de prêts de 760 millions de DTS (soit 1,160 milliard d'USD) et un programme brut de dons de 50 millions d'USD; il est proposé que le niveau de ce programme de travail soit approuvé à des fins de planification et qu'il soit ajusté dans le courant de 2015 en fonction du montant de ressources disponible;
 - b) le programme de travail proposé pour IOE en 2015 et le plan indicatif pour 2016-2017; et
 - c) la transmission du budget administratif à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs comprenant:
 - i) premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2015 à hauteur de 151,59 millions d'USD;

- ii) deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2015 à hauteur de 2,69 millions d'USD; et
 - iii) troisièmement, le budget d'IOE pour 2015 à hauteur de 6,07 millions d'USD.
29. Le Conseil d'administration recommande également la présentation, pour information, à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs, du contenu du rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative PPTTE, et d'un rapport de situation sur la mise en œuvre du SAFF, sur la base du rapport présenté dans la quatrième partie du document EB 2014/113/R.2 et de l'additif contenant les notes de pays pour 2014 et les allocations par pays pour 2013-2015.
- C. Rapport de situation sur les mesures et le plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)**
30. Le Conseil d'administration examine le Rapport de situation sur les mesures et le plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA, tel qu'il est présenté dans le document EB 2014/113/R.4.
31. Les représentants se félicitent des gains significatifs d'efficacité réalisés par le FIDA en termes de réduction de la longueur des documents et des coûts de production associés, résultant des mesures approuvées par le Conseil à ses cent septième et cent dixième sessions et visant à remplir les engagements de FIDA9 au titre du groupe 4. Ils appuient aussi fermement les mesures en cours d'exécution, et notamment le mécanisme de recouvrement des coûts, pour améliorer le respect des dates limites de soumission de la documentation au Bureau du Secrétaire, qui s'est traduit par une plus grande ponctualité dans la transmission aux organes directeurs.
32. Le Conseil réitère la nécessité de maintenir la qualité des traductions à un niveau élevé et d'assurer la parité des langues par le biais de services adéquats de traduction et d'interprétation au cours des réunions des organes directeurs.
33. Répondant à une demande de précisions concernant la traduction des annexes et des appendices, le Bureau du Secrétaire informe qu'il travaillera avec les auteurs pour faire en sorte que les informations détaillées et fondamentales soient communiquées aux organes directeurs dans les langues officielles du Fonds et en respectant la longueur des documents approuvée par le Conseil.
34. Le Conseil prend également note des efforts déployés au sein du FIDA pour parvenir à une répartition plus équilibrée des documents entre les sessions du Conseil d'administration; les observations du Conseil sur cette question sont appréciées.
- D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)**
- a) Rapports du président du Comité de l'évaluation
35. Le Conseil d'administration examine les rapports du président du Comité de l'évaluation sur les quatre-vingt-cinquième et quatre-vingt-sixième sessions, tels qu'ils sont présentés dans les documents EB 2014/113/R.5 et EB 2014/113/R.6, respectivement, et en prend note.
- b) Évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de dons
36. Le Conseil d'administration examine et accueille avec satisfaction l'Évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de dons, telle qu'elle figure dans le document EB 2014/113/R.7, ainsi que la réponse de la direction contenue dans l'additif au document précité.
37. Les membres soulignent l'importance stratégique des dons et insistent sur la nécessité de veiller à ce que les dons soient alignés sur les priorités stratégiques du

- FIDA. À cet égard, IOE note que certaines améliorations ont été réalisées depuis 2010 grâce aux efforts déployés par la direction pour accroître la qualité du programme de dons.
38. À propos du calendrier de l'évaluation, IOE indique que, lorsque la politique révisée en matière de dons a été approuvée, en 2009, il avait été prévu qu'une évaluation serait conduite au terme d'environ cinq années de mise en œuvre. Il précise en outre que les dons financés par le biais de fonds supplémentaires ou complémentaires ne relèvent pas de la politique en matière de dons et qu'ils ne sont donc pas inclus dans l'évaluation au niveau de l'institution.
 39. Le Conseil est informé que la direction a pris, déjà à partir de 2010, des mesures pour répondre à son insatisfaction à propos du programme de dons, et qu'elle a conduit de décembre 2013 à avril 2014 un examen approfondi de la politique en matière de dons, dont les conclusions sont généralement conformes à celles de l'évaluation au niveau de l'institution. En conséquence, l'examen de la qualité a été renforcé à partir de mai 2014, trois secrétariats distincts (Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques, assurance qualité des prêts et assurance qualité des dons) ont été fusionnés au sein du nouveau groupe assurance qualité pour promouvoir une plus grande efficacité. En outre, un groupe de travail interne a été mis en place en juin 2014, sous la direction du Vice-Président, et chargé de formuler une nouvelle politique en matière de dons, ainsi que les procédures connexes de mise en œuvre. La nouvelle politique sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration en avril 2015; les procédures de mise en œuvre seront présentées pour information. La direction est instamment invitée à adopter une approche holistique de l'élaboration de la nouvelle politique, prenant en considération tous les aspects, de la conception à l'approbation, la supervision, la mise en œuvre, le suivi, le retour d'information et le compte rendu.
 40. D'autres gains d'efficacité sont recherchés par l'utilisation d'outils existants de gestion de programme pour suivre l'avancement des dons et assurer une meilleure gestion des savoirs, afin de réaliser pleinement le potentiel du programme de dons. La direction indique, à ce propos, que le nouveau Système de projets d'investissement et de dons est utilisé pour le suivi des dons, que les données sont présentées dans les examens annuels du portefeuille et seront communiquées par le biais du cadre de mesure des résultats, et que SKD et le Département gestion des programmes (PMD) travaillent de concert à la poursuite de l'amélioration du système.
 41. Plusieurs membres demandent des informations complémentaires concernant les dons au secteur privé, brièvement examinés dans l'évaluation. Les membres notent l'importante liaison entre les dons au secteur privé et les priorités de FIDA10, et notamment l'accent mis sur les partenariats public-privé-producteurs. IOE indique que deux dons ont été approuvés en faveur d'entités du secteur privé, mais qu'ils sont encore trop récents pour pouvoir faire l'objet d'une évaluation adéquate. La direction indique qu'elle n'accordera des dons à des institutions du secteur privé que dans les cas où de tels dons peuvent apporter une contribution significative à la mission du FIDA.
 42. Un membre soulève la question des dons de solidarité, octroyés par le FIDA en réponse à des catastrophes naturelles, et s'interroge sur le point de savoir si de tels dons peuvent être considérés comme s'inscrivant dans le mandat fondamental du FIDA. La direction répond que, s'agissant du don au Programme alimentaire mondial, récemment approuvé par le Conseil d'administration, la contribution du FIDA constituait une réponse à l'appel du Secrétaire général de l'ONU dans le cadre de la réponse au niveau de l'ensemble du système face à la crise de l'Ebola.
 43. Le Conseil d'administration envisage l'octroi de dons aux pays relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), et appuie fortement l'idée selon laquelle tous les États membres bénéficiaires devraient être considérés comme habilités à

recevoir des dons en fonction des besoins, et en particulier les pays à faible revenu. La direction précise, s'agissant de la recommandation visant à extraire du SAFF les dons spécifiques à un pays, que tous les pays, indépendamment de leur situation en regard du CSD, peuvent bénéficier de dons spécifiques à un pays dans le cadre de leurs allocations au titre du SAFF et que, deuxièmement, elle considère que le SAFF, en liaison avec la politique en matière de dons, est un système équitable et transparent pour l'allocation de fonds, sous forme de dons ou de prêts, à tous les États membres. La direction indique que cette position a été précisée dans sa réponse. IOE explique que l'évaluation a fait apparaître la nécessité d'une plus grande clarté dans l'allocation de dons spécifiques à un pays pour les pays "orange" et "rouge", et en particulier la nécessité de différencier les deux instruments que constituent le CSD et la politique du Fonds en matière de dons.

44. Sur le thème de l'amélioration de l'efficacité du programme de dons du FIDA, il est fait observer que les dons constituent approximativement 6% du programme de prêts et dons et que, bien que la réduction des coûts financiers des dons soit importante, il est tout aussi essentiel de veiller à ce que les dons soient correctement utilisés pour l'extraction d'informations et pour exercer une influence sur la concertation sur les politiques. Les membres font part de leur intérêt pour le rôle que pourrait jouer SKD dans la poursuite de cet effort.
 45. Plusieurs membres expriment leur accord avec l'assertion selon laquelle les dons devraient être classés en deux catégories, spécifique à un pays et transfrontière, comme l'a suggéré IOE. Les membres indiquent que l'analyse des politiques devrait constituer un type clé d'intervention à appuyer par des dons spécifiques à un pays, et que la recherche agricole est importante.
 46. Les membres notent le degré élevé d'accord entre la direction et IOE, et demandent des éclaircissements concernant la différence d'opinion à propos des dons à l'appui d'une composante de projet financé par un prêt. La direction indique qu'elle considère ces dons comme faisant partie des projets et donc comme une extension des stratégies de pays. IOE précise qu'il n'a pas recommandé de supprimer complètement les dons à l'appui d'une composante de projet financé par un prêt, mais plutôt de veiller à ce qu'ils soient mieux alignés sur la politique institutionnelle en matière de dons et sur les priorités d'ensemble du FIDA.
 47. Les membres et la direction partagent l'opinion selon laquelle il n'est pas nécessaire d'élargir la délégation de pouvoir relative à l'approbation des dons avant la mise en œuvre d'une nouvelle politique en matière de dons et avant que ne se concrétisent de nouvelles améliorations de la performance des dons.
- E. Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (point 5 c) de l'ordre du jour) et Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 6 de l'ordre du jour)
48. Le Conseil d'administration examine le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) évaluées en 2013 (document EB 2014/113/R.8), ainsi que la réponse de la direction, telle qu'elle figure dans l'additif, et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (document EB 2014/113/R.11), assorti des observations formulées par IOE, telles qu'elles figurent dans l'additif.
 49. Les membres apprécient les deux documents et se déclarent satisfaits de la qualité des rapports et de leur focalisation sur les résultats, la responsabilité et l'apprentissage.
 50. Le Conseil se félicite des améliorations de la performance du FIDA en tant que partenaire et de son impact sur la pauvreté rurale; il note la cohérence entre les deux rapports en ce qui concerne la détermination des domaines dans lesquels

d'autres améliorations sont nécessaires, à savoir l'efficacité, la performance du gouvernement et la durabilité.

51. Des préoccupations sont toutefois exprimées à propos du décalage entre certains résultats contenus dans les autoévaluations du FIDA et ceux des évaluations indépendantes. Des éclaircissements sont demandés quant aux données et à la méthodologie utilisées pour produire la vue d'ensemble de la performance. Certains membres appuient la recommandation du RARI visant à utiliser les notes des évaluations indépendantes pour rendre compte des niveaux 2 et 4 du cadre de mesure des résultats. Pour ce qui concerne les indicateurs du niveau 3, les membres demandent que soient établis des objectifs précis afin de faciliter l'examen de la performance du FIDA et que les futures éditions du RIDE comportent des comparaisons avec les résultats des années précédentes.
52. Le Conseil est informé que les données utilisées par la direction et par IOE ne sont pas tellement dissemblables, et que les différences pourraient être imputables, entre autres, au cadre temporel de l'échantillonnage, étant donné que les cohortes évaluées sont différentes. IOE précise que le cadre temporel des résultats communiqués est le même que celui du RIDE. Le Conseil se félicite de l'accord conclu entre la direction et IOE pour l'organisation, au début de 2015, d'un dialogue en vue d'examiner les questions relatives à la méthodologie de l'évaluation.
53. Répondant à la demande d'inclusion, dans les futures éditions du RIDE, d'une section sur les risques internes et externes et sur les mesures connexes d'atténuation, la direction informe qu'elle dispose d'un robuste système de gestion du risque d'entreprise qui facilite l'identification et l'évaluation des risques et des mesures à adopter pour parer à ces risques. Par ailleurs, une analyse approfondie du risque est entreprise dans le cadre des conventions de programme de pays du FIDA.
54. L'amélioration de la performance du FIDA dans le domaine de l'égalité entre les sexes est notée, et les membres attendent avec intérêt son intégration dans la totalité du portefeuille. En outre, la direction est instamment invitée à continuer à mettre l'accent sur l'environnement et la gestion des savoirs, ce qui se traduirait par l'obtention de meilleurs résultats. Certains membres du Conseil demandent que la gestion des savoirs soit incluse parmi les indicateurs retenus dans le cadre de mesure des résultats de FIDA10.
55. IOE précise que ses évaluations d'impact sont choisies sur la base d'une grille d'aide à la sélection détaillée, y compris dans son programme de travail et budget annuel, ce qui garantit également qu'il n'y a pas de double emploi entre les évaluations d'impact entreprises par IOE et celles de la direction.
56. La faiblesse relative de la performance qui se manifeste toujours dans les États fragiles est notée, et l'un des membres se dit intéressé par les futurs résultats des efforts accomplis, notamment par le biais du programme de dons conduit avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui cible le renforcement des capacités dans les États fragiles. IOE informe que l'évaluation au niveau de l'institution portant sur les États fragiles sera soumise à l'examen du Conseil en avril 2015. Un autre membre demande que des informations complémentaires sur la performance du FIDA du point de vue de la coopération Sud-Sud et triangulaire et de la gestion des savoirs soient incluses dans les futures éditions du RARI et du RIDE.
57. À propos du thème d'apprentissage concernant la gestion de projet, les membres accueillent avec intérêt les enseignements recensés dans le RARI et demandent à la direction de définir des mesures précises pour apporter une réponse aux problèmes soulevés. Il est suggéré que le RIDE comporte une section spéciale consacrée à la communication au Conseil des observations d'IOE sur le RIDE. La direction confirme qu'elle préfère, comme d'habitude, rendre compte par le biais du PRISMA.

58. Le Conseil entérine, pour le RARI 2015, le choix de la soutenabilité comme thème d'apprentissage, tout en notant la nécessité de déterminer la portée de l'examen, de préciser les attentes et de recenser les questions clés. Un membre demande qu'IOE envisage de faire de la gestion des savoirs le thème d'apprentissage couvert dans le RARI 2016.
59. La recommandation invitant IOE à examiner la base de données du RARI est également entérinée, et les membres accueillent avec satisfaction la déclaration de la direction indiquant que les ensembles de données relatifs à la période 2008-2014 sont disponibles en ligne sous le format Excel.
60. La direction est encouragée à optimiser le potentiel de collaboration avec d'autres IFI et institutions des Nations Unies, en particulier pour l'élaboration de stratégies de pays et aussi, comme le recommande le RARI, pour établir des directives claires concernant le financement de contrepartie, y compris dans les PRI.
61. À propos de la recommandation du RARI suggérant qu'un examen soit conduit à l'achèvement des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), la direction estime que, étant donné que les COSOP font déjà l'objet d'examens annuels et qu'un examen supplémentaire aurait des incidences financières, cette action ne peut pas être considérée comme constituant un usage efficient des ressources du FIDA. IOE réitère toutefois qu'il est important d'entreprendre des examens à l'achèvement des COSOP, ce qui serait conforme à la pratique d'autres IFI et garantirait que tous les programmes de pays font l'objet d'un examen à leur achèvement.
62. Par ailleurs, le Conseil convient qu'il ne faut pas attendre d'IOE qu'il formule des recommandations sans incidences budgétaires; c'est au Conseil qu'il appartiendrait de décider avec la direction du compromis final entre les incidences budgétaires et l'impact de recommandations spécifiques. Toutefois, les recommandations d'IOE doivent prendre en considération les conséquences sur le plan des coûts.
63. Répondant à une question sur la comparaison entre le FIDA et d'autres IFI, la direction informe que les normes du FIDA en matière de suivi-évaluation (S&E) sont d'un bon niveau par rapport à celles de la Banque mondiale et que les indicateurs qualitatifs recensés au moment de l'exécution du projet sont périodiquement examinés et peuvent être actualisés lors des examens à mi-parcours. Des améliorations sont possibles dans la préparation des analyses économique et financière préalables. Des travaux de collecte des données se poursuivent pour permettre la production d'analyses a posteriori.
- F. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de programme de pays (points 7 et 5 d) de l'ordre du jour)
64. Le Conseil d'administration examine les COSOP pour Madagascar et l'Équateur. Conformément à la proposition visant à présenter les évaluations de programme de pays (EPP) en même temps que les COSOP correspondants, les EPP pour les deux pays sont examinées dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Par ailleurs, le Conseil ayant demandé, à sa session d'avril 2013, qu'IOE présente des notes sur les COSOP, IOE présente également des observations sur les COSOP pour ces deux pays.
- i) Madagascar
65. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour Madagascar (document EB 2014/113/R.12) pour 2015-2019, qui est unanimement salué. Il se félicite également de l'EPP pour Madagascar (document EB 2014/113/R.9) ainsi que des observations formulées par IOE à propos du COSOP (document EB 2014/113/R.12/Add.1), notant que, de l'avis d'IOE, ce nouveau COSOP est solide et tient compte des recommandations formulées dans l'EPP. Les membres

soulèvent des questions précises sur les points ci-après: i) le rapport entre le bureau de pays du FIDA et la cellule d'appui au programme FIDA (CAPFIDA); ii) la nécessité de consolider les partenariats avec d'autres organismes de développement; iii) la nécessité de renforcer l'attention accordée à l'environnement, au-delà de l'adaptation au changement climatique, compte tenu de la biodiversité du pays; et iv) l'importance de la stratégie nationale de développement de la riziculture dans le cadre du COSOP. Par ailleurs, le Conseil encourage la direction à promouvoir la diffusion de techniques agricoles améliorées. La direction précise ce qui suit: i) CAPFIDA, dont le siège se trouve au sein du Ministère de l'agriculture, fournit des services d'appui – S&E et gestion financière – aux projets financés par le FIDA, tandis que le bureau de pays, qui est hébergé par la FAO, a des attributions distinctes; ii) depuis la fin de la crise politique, d'autres partenaires ont commencé à reprendre leurs activités de financement du développement agricole, et le bureau de pays du FIDA à Madagascar a de nouveau des échanges réguliers avec ces organismes, dans une optique de développement de partenariats; iii) les aspects que sont la fragilité de l'écosystème et la protection de la biodiversité seraient systématiquement pris en compte durant la phase de conception des projets, et des centres de recherche comme le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (France), entre autres, participeraient à la préparation d'une étude d'impact environnemental; et iv) la stratégie nationale de développement de la riziculture a été intégrée au programme national pour l'agriculture, la pêche et l'élevage, et le FIDA et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) examinent à l'heure actuelle différentes synergies pour certains des projets proposés dans le COSOP.

ii) Équateur

66. Le Conseil d'administration examine avec intérêt le COSOP pour l'Équateur (document EB 2014/113/R.13) et salue l'EPP (document EB 2014/113/R.10), ainsi que les observations formulées par IOE sur le COSOP (document EB 2014/113/R.13/Add.1). Les représentants félicitent le FIDA pour avoir fait face à une situation qui n'était pas pleinement satisfaisante, pour avoir changé de perspective et pour avoir aligné le programme de pays sur les besoins effectifs, en particulier ceux liés à la réduction de la pauvreté et à la diversification de la production. Il est noté que le FIDA a fourni un appui flexible durant une période de transition et d'adaptation dans le pays, a intensifié ses activités en termes de supervision et a élargi le portefeuille dans le pays. Le Conseil note par ailleurs le caractère concis et clair du document, qui est le fruit d'un processus consultatif et participatif, et prend acte du fait que les grandes orientations stratégiques recommandées dans l'EPP ont été dûment prises en compte dans le document. Pour sa part, l'Ambassadeur de l'Équateur déclare que le nouveau COSOP est en parfaite harmonie avec les priorités et politiques de son pays en matière de développement, et considère le FIDA comme un partenaire de premier plan s'agissant de lutter contre la pauvreté et de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires de l'Équateur. Enfin, la direction du FIDA attire l'attention sur l'utilité de l'EPP et du COSOP en tant qu'outils de concertation avec le pays, mettant en évidence le ferme engagement du Fonds en Équateur qui se traduit par un accroissement des investissements et un renforcement de l'assistance ainsi que par un meilleur appui à l'exécution offert par le bureau de pays à Lima.

G. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)

67. Le Conseil d'administration examine les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (SECAP) telles qu'elles figurent dans le document EB 2014/113/R.14/Rev.1.

68. Les représentants au Conseil accueillent avec satisfaction les procédures, qui constituent, pour l'institution, un important pas en avant vers l'établissement de valeurs et de principes directeurs comme plateforme utile et pertinente pour la prise de décisions. Les membres attendent avec intérêt des approches du même ordre, au cours de la période couverte par FIDA10, dans les domaines de la gestion des savoirs et des technologies de l'information et des communications. Le caractère obligatoire de l'examen critique au stade du concept et de la formulation des projets est également apprécié, de même que l'adoption d'une procédure pour le règlement des plaintes pour non-respect présumé des politiques sociales et environnementales du Fonds et des aspects obligatoires des SECAP.
69. Répondant aux préoccupations exprimées à propos du caractère apparemment discrétionnaire du lancement d'une évaluation de l'impact complète, la direction précise que les décisions de ce type ne sont pas prises de manière arbitraire par les chargés de programme de pays, et qu'elles sont évaluées à plusieurs stades et plusieurs niveaux, y compris au cours des réunions sur l'assurance qualité présidées par le Vice-Président du FIDA.
70. En réponse aux demandes, formulées par les membres, d'informations complémentaires sur le partage des savoirs, les travaux sur les questions de fond et les activités d'harmonisation qui pourraient apporter des avantages aux projets du FIDA et au-delà, la direction met en lumière les divers instruments de partage des savoirs déjà disponibles ou dont la mise en œuvre est proche, comme les études de cas et les notes d'instructions pratiques, et un outil de suivi pour veiller au respect des dispositions. Par ailleurs, le Fonds est résolu à veiller à l'harmonisation avec les normes internationales les plus rigoureuses, et il est étroitement associé, en matière de politiques et de programmes, aux partenaires nationaux et internationaux du développement.
71. Il est rappelé aux membres que les procédures ont été soumises à l'examen du Conseil, qui a été invité à apporter des contributions et à formuler des suggestions, qui seront prises en compte au cours de la mise en œuvre, étant donné que l'approbation relève de la responsabilité du Président. Les membres reçoivent aussi l'assurance que le document sera actualisé à l'avenir pour refléter l'expérience acquise et les enseignements tirés.
72. Enfin, la direction prend note de la demande du représentant des États-Unis, qui souhaite que le FIDA élabore une politique de protection à soumettre ultérieurement à l'approbation du Conseil.

H. Ressources disponibles pour engagement (point 9 de l'ordre du jour)

73. Le Conseil d'administration examine le rapport concernant les ressources disponibles pour engagement (EB 2014/113/R.15/Rev.1). La direction fournit des éclaircissements sur les chiffres présentés dans ce document à propos du programme de travail pour 2015, ainsi que sur les hypothèses sous-jacentes à la modélisation et aux projections en résultant.
74. Sur la base de la situation des ressources au 30 septembre 2014, qui permet d'envisager un flux de trésorerie durable à long terme pour le FIDA, le Conseil d'administration, en vertu des dispositions prévues à la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, prend note de la trésorerie nette actuelle et future (estimée) du Fonds, calculée en mettant en rapport les sorties de fonds (résultant des obligations financières) et les rentrées actuelles et futures prévues. Sur cette base, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons qui seront approuvés par le Conseil d'administration en 2015 à hauteur de 1,152 milliard d'USD.

I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

75. Le Conseil d'administration, agissant à la fois en sa capacité de Conseil d'administration du FIDA et de gestionnaire du Fonds fiduciaire de l'ASAP, selon le cas, examine et approuve les projets et programmes suivants:
- a) Afrique orientale et australe
- Ouganda: Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord
76. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/113/R.16, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:
- "DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente-quatre millions de droits de tirage spéciaux (34 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un don ASAP d'un montant équivalant à six millions sept cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (6 770 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."
- b) Asie et Pacifique
- i) Cambodge: Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation
77. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/113/R.17, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:
- "DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix-sept millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (17 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, agissant en sa qualité de gestionnaire du Fonds fiduciaire de l'ASAP, accordera au Royaume du Cambodge un don provenant de l'ASAP d'un montant équivalant à dix millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."
- ii) Chine: Projet d'appui au secteur agroalimentaire dans la région montagneuse du Jiangxi
78. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/113/R.18, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:
- "DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente-quatre millions trois cent cinquante mille euros (34 350 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un don d'un montant équivalant à cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) Égypte: Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole

79. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/113/R.20 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à cinquante millions deux cent cinquante mille euros (50 250 000 EUR), avec des ressources empruntées à la banque de développement KfW (KfW), ou d'un montant équivalant à quarante-deux millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (42 650 000 DTS) dans le cas où les ressources de KfW n'étaient pas disponibles autant que de besoin, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don d'un montant équivalant à neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (950 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don de l'ASAP d'un montant équivalant à trois millions trois cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (3 380 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Soudan: Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience

80. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2014/113/R.21, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don d'un montant équivalant à seize millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (16 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Soudan, au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, un don d'un montant équivalant à quatre millions sept cent trente mille droits de tirage spéciaux (4 730 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

81. Le représentant des États-Unis demande que le procès-verbal de la session fasse état de l'opposition de son pays, en vertu de sa politique et de ses mandats législatifs, au Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience au Soudan.

82. De plus, à la demande de la représentante du Royaume-Uni, le procès-verbal de la session fera état des réserves exprimées par son pays, pour des raisons fiduciaires, quant à la collaboration avec le Gouvernement soudanais.

83. Par ailleurs, à la demande du représentant de la Chine, le procès-verbal de la session fera également état de la position de son pays quant à la nécessité de

permettre que les fonds empruntés soient rétrocédés aux mêmes conditions que celles applicables aux ressources ordinaires du FIDA, afin qu'il n'y ait, pour les pays bénéficiaires, ni coûts ni risques supplémentaires.

J. Questions financières (point 11 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-quatrième réunion
84. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la cent trente-quatrième réunion du Comité d'audit (document EB 2014/113/R.22).
 85. Une déclaration est lue au nom de la présidence du Comité d'audit, développant le rapport du président du Comité tel qu'il a été présenté au Conseil d'administration. La déclaration appelle l'attention du Conseil sur le cadre général d'emprunt du FIDA, et met en lumière les quatre points suivants:
 - i) le potentiel de remplacement des contributions de base au FIDA par des emprunts souverains et la mesure dans laquelle il conviendrait de prendre des dispositions pour limiter les emprunts sur la base des contributions aux précédents cycles de reconstitution des ressources;
 - ii) le niveau de supervision à exercer par le Conseil; le Comité d'audit a proposé que soit adopté, pour chaque cycle de reconstitution, un plafond d'emprunt en plus du ratio endettement/fonds propres de 35%;
 - iii) le niveau de jugement préalable sur la question de l'emprunt sur le marché dans la partie I du cadre général;
 - iv) le caractère impulsé par la demande de l'emprunt et le degré de liberté du point de vue de la dénomination des prêts, et les risques de change et les outils de gestion connexes.
 86. Deux réunions se tiendront au cours des deux premiers mois de 2015 pour poursuivre la préparation du document, et la direction et le Comité explorent d'autres occasions de faire participer le Conseil d'administration, éventuellement par le biais de l'organisation d'un séminaire informel supplémentaire. L'hypothèse de travail du Comité demeure que le document sera examiné par le Comité en mars et soumis ensuite à l'approbation du Conseil d'administration en avril 2015.
 - b) Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA
 87. Le Conseil d'administration examine et approuve l'Exposé de la politique de placement (ExPP) du FIDA figurant dans le document EB 2014/113/R.23, et prend note de la teneur du Cadre de contrôle interne pour les placements du FIDA, tel qu'il figure dans l'additif.
 88. Les membres accueillent avec satisfaction l'ExPP et soulignent l'importance de son objectif sous-jacent, qui est d'assurer la sécurité, la liquidité et des rendements adéquats pour les placements du FIDA.
 89. Un éclaircissement est demandé à propos du lien entre le budget des risques du FIDA et les rendements négatifs des placements enregistrés en 2013 et au troisième trimestre de 2014. La direction informe le Conseil que la budgétisation des risques est fondée sur une évaluation des probabilités et que des rendements négatifs occasionnels sont tout à fait possibles, mais que l'optimisation du rendement d'ensemble demeure au centre de la politique de placement.
 90. Répondant à une question sur les enseignements tirés et intégrés dans le nouvel ExPP, la direction déclare que le FIDA doit, pour minimiser le risque de perte potentielle, conserver un portefeuille plus diversifié.
 91. Des membres souhaitent savoir si les gestionnaires externes des placements participent aux bénéfices/pertes réalisés. La direction indique que tel n'est pas le

cas, car ils sont rémunérés sous forme d'honoraires, pratique normale dans le secteur.

92. D'autres éclaircissements sont demandés quant à la nature de l'augmentation des frais de gestion inscrite au budget pour 2015. La direction indique que cette augmentation découle du volume accru des actifs gérés du fait du prêt de KfW.
93. Enfin, des informations sont demandées quant aux types d'instruments financiers qui font l'objet des placements du FIDA. La direction indique que les placements de la Division des services de trésorerie du FIDA et des gestionnaires externes concernent les mêmes types d'actifs à l'exception des achats d'obligations des marchés émergents effectués par les gestionnaires externes. D'autres placements concernent des obligations d'État notées AA ou mieux; récemment, le FIDA a accru ses dépôts bancaires à court terme à cause de la faiblesse des rendements. La direction cherche à élargir la gamme des instruments financiers, afin de procéder à l'appariement des actifs et des passifs. Cet appariement a pour but d'obtenir un rendement supérieur à un rendement cible établi plutôt que d'effectuer des placements sur la base des meilleurs efforts possibles, comme le faisaient les gestionnaires externes.
 - c) Exposé de la politique de placement pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)
94. Le Conseil d'administration examine et approuve le document sur l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service, et recommande de soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-huitième session en février 2015, la demande d'approbation de l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire AMACS et d'adoption du projet de résolution figurant à la page 14 du document EB 2014/113/R.24, tel qu'amendé par son additif.
95. Les membres prennent note de la solide position du Fonds fiduciaire et de la volonté d'élargir la gamme des instruments de placement dans lesquels le FIDA pourrait investir, tout en encourageant le FIDA à exercer toute la diligence raisonnable pour faire en sorte que soient garanties les prestations d'assurance maladie des membres du personnel après la cessation de service.
96. L'un des membres émet l'opinion selon laquelle il pourrait être utile, pour le FIDA, de partager son approche bien gérée de la gestion des actifs avec d'autres organismes des Nations Unies.
97. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela souhaite qu'il soit pris note du fait que son pays n'approuve pas l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service, dans la mesure où il y est proposé d'investir des ressources pour les prestations d'assurance maladie de membres du personnel qui perçoivent une retraite des Nations Unies en actions, c'est-à-dire en placements à rendement variable.
98. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela estime qu'il ressort de l'expérience d'autres organisations multilatérales, qui ont subi des pertes après avoir misé sur des actions, qu'investir dans ce type d'instruments constitue une entreprise très risquée, en particulier lorsqu'il s'agit d'utiliser des ressources destinées aux services médicaux. En conséquence, la République bolivarienne du Venezuela n'approuve pas l'Exposé de la politique de placement que la direction du FIDA présente au Conseil.

- d) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2015
99. Le Conseil d'administration examine et entérine le Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2015, tel qu'il est présenté dans le document EB 2014/113/R.25.
100. En réponse à une demande de précisions concernant les types de rapports mis à la disposition des membres du Comité d'audit et du Conseil d'administration, la direction indique que les rapports individuels sont à la disposition, sur demande, des membres du Comité d'audit; que les rapports annuels sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) sont communiqués au Comité d'audit; et que les rapports annuels sur les activités d'enquête et de lutte contre la corruption sont accessibles au public par le biais du site web du FIDA. Les membres du Conseil d'administration peuvent avoir accès aux rapports d'AOU, mis à la disposition des membres du Comité d'audit qui en font la demande, en se connectant sur la plateforme interactive réservée aux États membres en utilisant leur nom d'utilisateur et leur mot de passe personnels.
- K. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 12 de l'ordre du jour)
101. Le Conseil examine le Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, tel qu'il est présenté dans le document EB 2014/113/R.26.
102. En réponse à des questions, il est précisé qu'un petit nombre d'affaires sont encore en instance devant le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, mais que trois d'entre elles pourraient faire l'objet d'un retrait dans un proche avenir. Le Conseil est en outre informé qu'à la connaissance de la direction tous les membres du personnel du cadre organique et des services généraux, à l'exception de deux personnes, occupent actuellement des postes à Bonn, à la FAO ou au FIDA.
103. En conclusion, et notant que la direction s'engage à le tenir informé de toute évolution concernant cette question, le Conseil d'administration approuve la soumission de ce rapport, pour information, à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs.
- L. Trente-huitième session du Conseil des gouverneurs (point 13 de l'ordre du jour)
- a) Version révisée de l'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs
104. Le Conseil d'administration reçoit avec intérêt la Version révisée de l'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs (EB 2014/113/R.27), ainsi que le programme provisoire associé des activités de cette session (EB 2014/113/R.34).
105. L'un des membres souligne que la prochaine session du Conseil des gouverneurs offre une occasion positive de déterminer effectivement la position de l'institution dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.
106. Répondant à une demande sur la manière dont seront placés les participants dans la salle plénière au cours de la session du Conseil des gouverneurs, la direction explique que la procédure appliquée en 2014, prévoyant deux places par pays et une place supplémentaire pour le représentant au Conseil d'administration, sera conservée.

107. En conclusion, le Conseil d'administration approuve la version révisée de l'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.
- b) Proposition relative à la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux
108. Les représentants au Conseil examinent le document EB 2014/113/R.28 et expriment leur ferme soutien à la proposition relative à la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux.
109. En conséquence, le Conseil d'administration approuve la soumission de la proposition à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs. À la demande du représentant de la France, le projet de résolution dont l'adoption sera proposée au Conseil des gouverneurs sera amendé pour y mentionner la soumission de la proposition à l'Assemblée générale des Nations Unies pour entérinement de l'observance de la Journée internationale des envois de fonds familiaux.

M. Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)

- a) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire
110. Le Conseil d'administration examine la demande d'admission en qualité de Membre non originaire présentée par le Monténégro et recommande au Conseil des gouverneurs l'admission de ce pays en qualité de Membre non originaire du Fonds, conformément au projet de résolution contenu dans le document EB 2014/113/R.29.
- b) Code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration
111. Le Conseil d'administration examine les Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA, tels qu'ils figurent dans le document EB 2014/113/R.30. Ce point est examiné à huis clos. À l'issue des délibérations, il est noté qu'à l'exception de quelques membres la majorité est parvenue à un consensus général sur la nécessité d'un code/de principes de conduite pour s'aligner sur les meilleures pratiques et pour préserver la réputation de l'institution et de ses Membres. Il est également reconnu qu'un travail supplémentaire est nécessaire. Alors que certains membres suggèrent que cette question pourrait être examinée par le groupe de travail sur les questions de gouvernance que doit établir le Conseil des gouverneurs, il est noté que cette question concerne spécifiquement le Conseil d'administration et que c'est en son sein qu'elle doit être traitée. En conséquence, il est décidé que le groupe des Coordonnateurs et amis déjà constitué poursuivra ses consultations au sein des listes et travaillera avec le Secrétaire en vue de parachever un document à présenter à une future session du Conseil d'administration.
- c) Mémoire d'accord avec l'Export-Import Bank of Korea
112. Le Conseil d'administration examine le Mémoire d'accord avec l'Export-Import Bank of Korea, tel qu'il figure dans le document EB 2014/113/R.31.
113. Les représentants au Conseil expriment leur appui au mémoire et aux efforts que poursuit le FIDA pour mobiliser des ressources supplémentaires, et se voient assurer par la direction que toute négociation ultérieure relative à l'éventuelle mise en œuvre d'instruments financiers dans le contexte du mémoire d'accord sera portée à l'attention du Conseil. La direction veillera à ce qu'il soit dûment tenu compte des enseignements tirés.
114. En outre, la direction note que certains membres suggèrent d'explorer des possibilités de collaboration du même ordre avec des banques d'import-export dans leurs pays respectifs.

115. En conclusion, le Conseil d'administration approuve les dispositions du mémorandum d'accord conclu le 8 mai 2014 entre l'Export-Import Bank of Korea et le FIDA, comme indiqué dans l'annexe II du document EB 2014/113/R.31.

d) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2016 et modification des dates de la session du Conseil d'administration de décembre 2015

116. Le Conseil d'administration examine le document EB 2014/113/R.32 et approuve les dates qui y sont proposées pour les sessions que tiendra le Conseil d'administration en 2016, comme suit:

Cent dix-septième session: mercredi 13 et jeudi 14 avril;

Cent dix-huitième session: mercredi 21 et jeudi 22 septembre; et

Cent dix-neuvième session: mercredi 14 et jeudi 15 décembre 2016;

Il approuve également la modification des dates de la session de décembre 2015 du Conseil d'administration, désormais fixées au mercredi 16 et au jeudi 17 décembre.

117. Il est rappelé qu'une semaine entière est réservée pour chaque session, afin d'offrir de la souplesse et de prendre en compte la charge de travail des réunions et des manifestations parallèles, et qu'une collaboration et une coordination étroites ont été maintenues, tout au long du processus, avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

N. Clôture de la session

118. Après avoir fait la synthèse des débats, le Président rappelle le rôle, unique en son genre, et la mission du FIDA, à savoir éradiquer la pauvreté rurale, ainsi que l'importance reconnue de son action et des résultats qu'il obtient sur le terrain. Le Président renouvelle l'appel lancé en faveur du soutien des États membres au cours des jours à venir jusqu'à la dernière session de la Consultation sur FIDA10.

119. Étant donné que de nouveaux membres du Conseil d'administration seront élus par le Conseil des gouverneurs en février 2015, le Président saisit cette occasion pour remercier les membres du Conseil pour leur engagement sans faille, leur dévouement et leur active participation aux travaux du FIDA au cours des trois dernières années.

120. Le Président fait ses adieux à M. Madiodio Niasse, Directeur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, et à Mme Doaa Abdel Motaal, Directrice du Bureau du Président et du Vice-Président (OPV) et Chef de cabinet, et leur exprime toute sa gratitude pour leurs nombreuses contributions ainsi que pour leur engagement sans réserve en faveur de l'institution. M. Perin Saint Ange, Directeur en poste de la Division Afrique orientale et australe, a accepté d'assumer les fonctions, à partir du 1^{er} février 2015, de Directeur d'OPV et Chef de cabinet.

121. Le représentant de l'Argentine, au nom de son gouvernement, prononce une déclaration de sympathie et de soutien à l'égard du peuple pakistanais à la suite de l'attentat récemment perpétré contre une école à Peshawar. La direction du FIDA s'est jointe à lui pour exprimer toute sa solidarité au Gouvernement et au peuple pakistanais.

122. Pour conclure, le Président souligne les excellents résultats obtenus par le personnel du FIDA en 2014, tant au siège que dans les bureaux de pays.

IV. Documents présentés pour information

123. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:

- Synthèse du président de la Consultation: troisième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2014/113/R.33)
- Programme provisoire des activités de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2014/113/R.34)
- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2014 (document EB 2014/113/R.35)

V. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Situation des arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (informations fournies au 31 août 2014)
- État des contributions à la neuvième reconstitution (informations fournies au 16 septembre 2014)
- Activités prévues au titre des projets/programmes et des dons en 2014-2015 (informations fournies au 24 octobre 2014)
- Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent treizième session



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

المشاركون في الدورة الثالثة عشرة بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 113th session of
the Executive Board

Délégations à la cent treizième session
du Conseil d'administration

Delegaciones en el 113^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 113th Session
Rome, 15-16 December 2014

For: Information

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des moyens
Ministère des finances
Algiers

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG
Embajador
Representante Permanente de
la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Rome

Gustavo O. INFANTE
Ministro Plenipotenciario
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Rome

BELGIUM

Guy BERINGHS
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Attaché
Représentant permanent suppléant
de la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Luisa VANDERWEGEN
Stagiaire
Ambassade de Belgique
Rome

BRAZIL

Rafael RANIERI
Co-ordinator of Policies
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia

Cláudia Angélica VASQUES SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CANADA

Michael GORT
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Courtney HOOD
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

ZHANG Zhengwei
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

WANG Rui
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (cont'd)

DANG Libin
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Vibeke GRAM MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Sebastian DUNGE-RASMUSSEN
Intern
Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FINLAND

Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Tanja RAJAMÄKI
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Martin LANDAIS
Conseiller économique
Adjoint au Chef du
service économique régional
Ambassade de France
Rome

Donatienne HISSARD
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Thomas WRIESSNIG
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Otmar GREIFF
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Julia WEISMANN
Staff
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

GUATEMALA

Nelson Rafael OLIVERO GARCÍA
Primer Secretario y Cónsul
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Rome

INDIA

Dinesh SHARMA
Additional Secretary
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Vimlendra SHARAN
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Minister Counsellor for Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Tazwin HANIF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Vivi FERIANY
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Sagung Mirah Ratna DEWI
Deputy Director for
International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Rachmat Bagus SUHARYO
Head of Section
International Relations Office
Ministry of Agriculture
Jakarta

Ali Wibowo LAKSONO
Staff
Directorate of Development
and Environment
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

ITALY

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Diletta SVAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office IX)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

JAPAN

Osamu KUBOTA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central Asian and
European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Perla CARVALHO
Embajadora
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Rome

Benito JIMÉNEZ SAUMA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Rome

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Bart VAN ZWIETEN
Policy Advisor
International Financial Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

NETHERLANDS (cont'd)

Merijn NOPPERS
Intern
Permanent Representation of the
Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Inge NORDANG
Senior Adviser
Section for United Nations Policy
Department for United Nations,
Peace and Humanitarian Affairs
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Margot SKARPETEIG
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Kjersti METLIAAS
Attaché
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Ishtiaq Ahmed AKIL
Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PORTUGAL

Ana Margarida FERREIRA
Head of Division for Multilateral Affairs
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

LEE Eun Jeong
Counsellor (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Ji Wan YOON
Deputy Director, Korea FAO Association
Department of International Cooperation
Ministry of Food, Agriculture
and Rural Affairs
Gyeonggi

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Fernando CASTILLO BADAL
Jefe
Departamento de Cooperación Multilateral
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Madrid

Francisco CAPOTE
Consejero
Embajada de España
Rome

SWEDEN

Erik JONSSON
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Embassy of Sweden
Rome

Fanny HÄGGSTRÖM
Junior Officer
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Christina E. GRIEDER
Ministre
Représentante permanente de
la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

SWITZERLAND (cont'd)

Dimka STANTCHEV SKEIE
Chargée de programme
Section Programme global
sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des
affaires étrangères
Bern

UNITED ARAB EMI RATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial
Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Neil BRISCOE
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

John HURLEY
Director
Office of International Development
and Debt Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Shannon DING
International Economist
Office of International Development
and Debt Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Rome

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Rome

المراقبون

OBSERVERS

OBSERVATEURS

OBSERVADORES

EUROPEAN UNION (EU)¹

Willem OLTHOF
Premier Conseiller
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

COSOP'S DELIBERATIONS²

ECUADOR

Juan Fernando HOLGUÍN FLORES
Embajador
Representante Permanente
de la República del Ecuador
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Rome

MADAGASCAR

Ernest MONJA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Madagascar
auprès du FIDA
Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

² Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent treizième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2014/113/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2014/113/R.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2014/113/R.2 + Add.1	3	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP
EB 2014/113/R.3	3	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015, programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2014/113/R.4	4	Rapport de situation sur les mesures et le plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA
EB 2014/113/R.5	5 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-cinquième session
EB 2014/113/R.6	5 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-sixième session
EB 2014/113/R.7 + Add.1	5 b)	Évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de dons
EB 2014/113/R.8 + Add.1 + Add.1/Corr.1	5 c)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2013
EB 2014/113/R.9	5 d) i)	Madagascar: évaluation de programme de pays
EB 2014/113/R.10	5 d) ii)	Équateur: évaluation de programme de pays
EB 2014/113/R.11 + Add.1	6	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2014/113/R.12 + Add.1	7 a)	Madagascar: programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2014/113/R.13 + Add.1	7 b)	Équateur: programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2014/113/R.14/Rev.1	8	Gérer les risques pour ouvrir de nouvelles possibilités – Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA
EB 2014/113/R.15/Rev.1	9	Ressources disponibles pour engagement
EB 2014/113/R.16 + Add.1 + Sup.1 ³	10 a)	Ouganda: Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord
EB 2014/113/R.17 + Sup.1 ¹	10 b) i)	Cambodge: Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation
EB 2014/113/R.18 + Add.1 + Sup.1 ¹	10 b) ii)	Chine: Projet d'appui au secteur agroalimentaire dans la région montagneuse du Jiangxi
EB 2014/113/R.19 ⁴	10 b) iii)	Inde: Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha
EB 2014/113/R.20	10 c) i)	Égypte: Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole
EB 2014/113/R.21 + Add.1 + Sup.1 ¹	10 c) ii)	Soudan: Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience
EB 2014/113/R.22	11 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-quatrième réunion
EB 2014/113/R.23 + Add.1	11 b)	Exposé de la politique de placement du FIDA
EB 2014/113/R.24 + Add.1	11 c)	Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service
EB 2014/113/R.25	11 d)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2015
EB 2014/113/R.26	12	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2014/113/R.27	13 a)	Version révisée de l'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs

³ En anglais seulement.

⁴ Retiré de l'ordre du jour.

EB 2014/113/R.28	13 b)	Décision visant à présenter au Conseil des gouverneurs une proposition relative à la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux
EB 2014/113/R.29	14 a)	Demande d'admission en qualité de Membre non originaire
EB 2014/113/R.30	14 b)	Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA
EB 2014/113/R.31	14 c)	Mémoire d'accord avec l'Export-Import Bank of Korea
EB 2014/113/R.32	14 d)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2016 et modification des dates de la session du Conseil d'administration de décembre 2015

Documents présentés pour information

EB 2014/113/R.33	15	Synthèse du président de la Consultation: troisième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2014/113/R.34	16	Programme provisoire des activités de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs
EB 2014/113/R.35	17	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2014

Principe d'adaptation à l'objectif visé

EB 2014 FFP5		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2014 FFP6		État récapitulatif des contributions à la neuvième reconstitution
EB 2014 FFP7		Activités prévues au titre des projets, programmes et dons en 2014-2015
EB 2014 FFP8 ¹		Liste des documents présentés à la cent treizième session du Conseil d'administration

Notes d'information

EB 2014/113/INF.1		Arrangements pour la cent treizième session du Conseil d'administration
EB 2014/113/INF.2		Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation – Neuvième rapport de situation sur la phase principale

EB 2014/113/INF.3

Accord de partenariat avec Intel Corporation

EB 2014/113/INF.4

Mémoire d'accord entre le Fonds international de développement agricole et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

EB 2014/113/INF.5

Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone

Cote du document: EB 2014/113/R.1/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 15 décembre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent treizième session
Rome, 15-16 décembre 2014

Ordre du jour

1. Points de l'ordre du jour pour approbation, examen et/ou confirmation
2. Ouverture de la session
3. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation
E = pour examen
C = pour confirmation
4. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF [A]
5. Rapport de situation sur les mesures et plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA [E]
6. Évaluation [E]
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-cinquième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-sixième session
 - b) Évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de dons
 - c) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
 - d) Évaluations de programme de pays
 - i) Madagascar
 - ii) Équateur
7. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]
8. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [E]
 - a) Madagascar
 - b) Équateur
9. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA [E]
10. Ressources disponibles pour engagement [A]
11. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration [A]
 - a) Afrique orientale et australe
Ouganda: Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord
 - b) Asie et Pacifique
 - i) Cambodge: Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation

- ii) Chine: Projet d'appui au secteur agroalimentaire dans la région montagneuse du Jiangxi
- c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - i) Égypte: Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole
 - ii) Soudan: Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience
- 12. Questions financières
 - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-quatrième réunion [E]
 - b) Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA [A]
 - c) Exposé de la politique de placement pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) [A]
 - d) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2015 [C]
- 13. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification [A]
- 13. Trente-huitième session du Conseil des gouverneurs [A]
 - a) Ordre du jour provisoire révisé de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs
 - b) Décision d'adopter une résolution sur la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux
- 14. Questions diverses
 - a) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire [A]
 - b) Code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration [E]
 - c) Mémoire d'accord avec la Banque coréenne d'import-export [A]
 - d) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2016 [A]

II. Documents présentés pour information [I]

Les documents présentés pour information ne seront discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

- 15. Synthèse du président de la Consultation: troisième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
- 16. Programme des activités de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs
- 17. Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration – Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2014

III. Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

Conformément au principe d'adaptation à l'objectif visé (approche sur mesure), approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), des informations actualisées seront mises à disposition sur le site web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres concernant:

18. Situation des arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
19. État des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
20. Activités prévues au titre des projets/programmes et des dons

Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, les informations fournies pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.

IV. Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent treizième session du Conseil d'administration
- b) Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation – neuvième rapport de situation sur la phase principale
- c) Accord de partenariat avec Intel Corporation
- d) Mémorandum d'accord entre le Fonds international de développement agricole et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement
- e) Résultat du vote par correspondance sur une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial (PAM) à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone